



# Notre village



**Bien vivre  
à Perthes-en-Gâtinais :  
nos enfants mettent à  
l'honneur les symboles  
de la République Française.**



## COMMISSIONS

- 03 Finances
- 04 Affaires scolaires-Jeunesse
- 05 Travaux-Sécurité-Sûreté
- 06 Affaires sociales
- 07 Urbanisme
- 08 Associations
- 09 Nos associations perthoises
- 08 Expression des groupes

## LA VIE DU VILLAGE

- 10 La Crique, Inauguration de la place Roger Mullot, Nous étions tous Charlie, Mais à quoi ça sert un maire ? Éducation civique, Le temps du bonheur à Perthes.
- 11 Les extraordinaires, Contes et racontages de Lorraine, La Libération de la France, État civil.

## MANIFESTATIONS À VENIR

- 12 La Nocturne Perthoise.
- 13 Ça bouge à l'école, Festival des acteurs économiques, Le Club de l'Amitié, La Gâtinaise - Un renouveau.

## TISSU ÉCONOMIQUE

- 14 Une histoire de chocolat, Un boeuf tendre et savoureux, Un marché de plein air à Perthes.
- 15 Vers plus de civisme dans notre village, Vous les avez peut-être déjà vus ? Espace santé, Habiter une commune de Parc Naturel du Gâtinais Français en 2015 - 1<sup>ère</sup> partie.

## DIVERS

- 16 Agenda, Liste des artisans et des commerçants



## Notre village

### Journal d'informations municipales

Mairie, Place de la Libération, BP 16,  
77930 Perthes-en-Gâtinais

Tél. : 01 60 66 10 23

[www.perthes-en-gatinais.fr](http://www.perthes-en-gatinais.fr)

[mairie.perthes77@wanadoo.fr](mailto:mairie.perthes77@wanadoo.fr)

#### Infos site web :

[barbarakermaidic.mairieperthes@orange.fr](mailto:barbarakermaidic.mairieperthes@orange.fr)

**Directeur de la publication :** Alain Chambron

**Responsable rédaction et mise en page :**

Barbara Kermaidic

**Photos :** Service communication Mairie

**Charte graphique :** Atelier Luc Fornarelli

**Impression :** Conseil Print

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture d'accueil au public

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

L'accueil téléphonique est également ouvert du lundi au vendredi de 15 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h (fermé le samedi en juillet et en août)

# Édito



## Chères Perthoises, chers Perthois,

Voilà un an, vous nous avez confié la responsabilité de la commune. Les douze mois qui viennent de s'écouler auront été intenses pour l'équipe municipale. Des dossiers à reprendre mais plus encore des projets à mettre en œuvre, le tout dans le respect des engagements que nous avons pris.

La forte baisse des dotations financières versées aux communes par l'Etat auront tendu une situation budgétaire déjà délicate. Il nous a donc fallu rechercher des sources d'économie afin de ne pas demander aux Perthois d'efforts fiscaux supplémentaires.

Après l'amorce en 2014, l'année 2015 verra la poursuite de la réduction des dépenses courantes. Nous avons renégocié nos polices d'assurances. Nous diminuerons nos dépenses énergétiques, notamment des éclairages publics de nuit. Nous travaillons également à la mutualisation d'un certain nombre de charges avec les villages de la Communauté de communes, etc.

Pourtant, la baisse du train de vie de la commune ne saurait constituer le seul objectif de la municipalité. Avec beaucoup de volonté et l'aide ô combien déterminante de nombreux Perthois, nous avons porté une attention particulière à la vie associative de notre village. De nouvelles manifestations ont ainsi permis de développer les occasions de rencontre (salon littéraire, marché des saveurs, expositions, manifestations sportives, etc.).

Une première à Perthes-en-Gâtinais : réalisé, également avec la générosité d'un Perthois, le premier gala des « Arts Martiaux » nous a permis de recevoir les champions de France, d'Europe et du Monde hommes femmes, enfants qui ont combattu devant environ 300 Personnes.

Concernant les projets, la modification du PLU a été lancée. Elle doit permettre de préserver notre cadre de vie tout en ouvrant la voie à une réflexion déterminante pour l'avenir urbanistique de Perthes-en-Gâtinais. Quant au plan de circulation dans le centre du village, après de nombreuses rencontres avec l'Agence Routière Territoriale ; celui-ci est désormais approuvé par le conseil général sans réserves et avec les quelques adaptations qui ont été nécessaires pour prendre en compte les observations qui nous sont parvenues.

Ce journal, qui est avant tout le vôtre, paraîtra désormais deux fois par an. Rationalisation des coûts et densification des pages ont conduit à cette décision. Vous trouverez en détail le travail de chaque adjoint, chaque conseiller municipal en parcourant les pages suivantes.

Permettez-moi enfin de vous rappeler que la fête du village aura lieu les 19, 20 et 21 juin prochains. Je compte sur la participation de tous pour qu'elle soit, comme l'année dernière, une belle réussite.

*Bien Cordialement*  
alain chambron



Cécile Porte  
2<sup>e</sup> adjointe



François Malmanche  
Conseiller Municipal

# Un budget équilibré

MALGRÉ LES BAISSSES DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT NOUS AVONS RÉUSSI À ÉQUILIBRER LE BUDGET 2015 SANS AUGMENTER LA PART COMMUNALE DES IMPÔTS.

## LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL

**Voté le 25 mars 2015, à l'unanimité, par le Conseil Municipal, le budget primitif pour l'année 2015 dévoile ses priorités en matière de dépenses et d'investissements.** Cette année se caractérise par une ligne de conduite guidée par la baisse des dotations qui nous oblige à économiser sur les dépenses de fonctionnement.

**Les objectifs 2015 portent principalement :**

- Sur la recherche d'économie d'énergie.
- La téléphonie.
- Faire appel au travail en régie pour l'entretien des espaces verts, de la voirie.
- La continuité des travaux de sécurisation des piétons.
- Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition.

## L'EAU À PERTHES.

Les dispositions réglementaires du code de santé publique relatives aux eaux destinées à la consommation humaine limitent les quantités de plomb à 25mg par litre depuis le 25 décembre 2003 et à 10mg par litre depuis le 25 décembre 2013. Si la norme de 25 mg/l pouvait être respectée en traitant l'eau, le respect de la norme à 10 mg/l ne pouvait être obtenu qu'en supprimant, ou en réhabilitant, l'ensemble des canalisations en plomb publiques et privées. Les communes devaient faire un programme sur 5 ans après réalisation des diagnostics, alors que ces travaux n'ont été engagés à Perthes qu'en octobre 2013. L'Agence de l'eau Seine Normandie aurait alors pu accompagner financièrement notre commune sous la forme d'un prêt à taux 0% (accordé aux communes jusqu'en 2013) remboursable sur 15 ans. Le nouveau Conseil Municipal (vote de juin 2014) a donc dû avoir

recours à un prêt de 334000 € contracté au Crédit Agricole et à la Caisse des Dépôts : il est regrettable que la commune n'ait pas pu bénéficier de ce prêt pour porter ce programme. Nous devons en conséquence prendre en compte cet élément dans notre budget eau. Nous devons également faire face à une panne de la pompe du captage d'eau survenue en mars nécessitant une réparation dont le coût est estimé à 17000 €. Grâce à l'intervention efficace du responsable des travaux de l'équipe municipale les Perthois n'ont pas eu à déplorer de coupures d'eau.

### Coût travaux remplacement des branchements en plomb :

Ils sont maintenant achevés. Le coût final de cette opération s'élève à 526 350 € HT.

### Evolution du prix de l'eau à Perthes

- De 2001 à 2006 : de 3,233€ à 3,27€ le m<sup>3</sup> (+1,15% par an en moyenne).
- 2007 et 2008 : 3,524€ et 3,897€ le m<sup>3</sup> (+9,58% par an en moyenne).
- De 2009 à 2014 : de 4,023€ à 4,017€ le m<sup>3</sup> (-0,60% par an en moyenne).

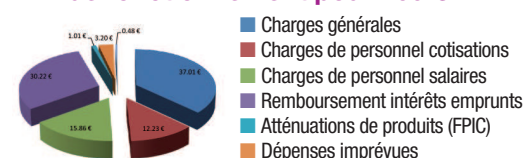
On peut donc noter qu'après une période de très légère augmentation inférieure à l'inflation (entre 2001 et 2006) **il y a eu une forte augmentation en 2007 et 2008, puis une stabilité du prix du m<sup>3</sup> d'eau sur les six dernières années qui n'a pas permis de constituer les réserves suffisantes à la réalisation totale des travaux de mise en conformité.** Compte tenu de tous ces éléments, et pour l'équilibre du budget eau 2015 le m<sup>3</sup> d'eau s'établit désormais au prix de 4,313 €, soit une augmentation de 7,37% par rapport à 2014. La location du compteur est quant à elle, augmentée de 5 € par compteur. Nous tenons à assurer une gestion saine et rigoureuse. **Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 25 mars 2015.**

## LE BUDGET DE LA COMMUNE 2015

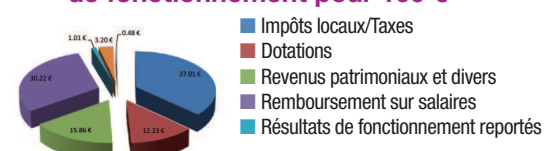
### 1 Répartition par section



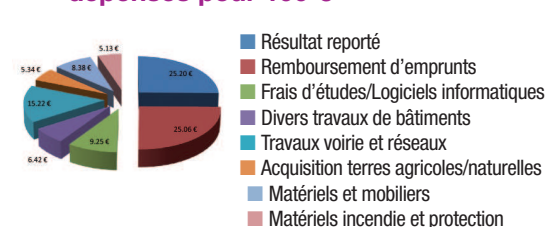
### 2 Répartition des dépenses réelles de fonctionnement pour 100 €



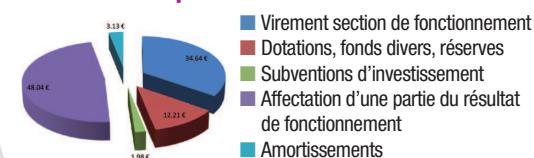
### 3 Répartition des recettes réelles de fonctionnement pour 100 €



### 4 Section investissement dépenses pour 100 €



### 5 Section investissement recettes pour 100 €





Fabrice Larché  
1<sup>er</sup> adjoint

# Le bien-être DE NOS ENFANTS PASSE AUSSI PAR L'ÉCOLE

ALORS QUE LE SECOND TRIMESTRE TOUCHE À SA FIN, LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE PROCHAIN EST DÉJÀ EN COURS.

## PROJET D'ÉCOLE MATERNELLE

Attentifs au bien-être de nos enfants, l'école demeure au centre de nos préoccupations. Le projet de construction de la nouvelle maternelle a été lancé, la phase de concertation est en cours. Elle va donner lieu à un cahier des charges précis qui sera ensuite soumis à l'étude d'un cabinet d'architectes. **Les contacts ont été noués avec les différentes collectivités susceptibles d'apporter leur**

**concours financier au projet afin que le coût pour la commune soit rationalisé.**

## LES NAP SUR 3 JOURS AU LIEU DE 4 À LA RENTRÉE 2015

Ainsi que nous nous y étions engagés l'année dernière, les parents d'élèves mais aussi les enseignants et les personnels des écoles ont été consultés en février afin d'établir un bilan de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Le temps de classe retenu cette année offre régularité à tous et notamment

aux enfants, répondant en cela à l'objectif de la réforme. Le temps réservé au NAP (3/4 d'heure tous les jours) a semblé en revanche trop court. C'est pourquoi, après en avoir débattu en Conseil d'école, une large majorité a souhaité que l'heure de fin de la classe soit reconduite à l'identique (15h45) pour la rentrée prochaine mais que les NAP ne soient plus organisés que sur 3 jours (1 heure les lundis, mardis et jeudis) de 15h45 à 16h45. Un service de garderie sera assuré le vendredi dès 15h45. En outre, sur proposition des enseignants soutenue par les parents délégués, **nous avons demandé à l'inspection d'académie que le temps de classe soit allongé pour l'école élémentaire de 10 minutes le matin et réduit d'autant l'après-midi, permettant de bénéficier de l'attention plus soutenue des enfants en matinée.** Nous sommes dans l'attente de l'accord des services de l'Education nationale.

## Commission Jeunesse



Pascal Magnier

# Une équipe DYNAMIQUE POUR NOS JEUNES PERTHOIS



APRÈS LA CRÉATION DES RÉCOMPENSES POUR LES BACHELIERS NOUS POURSUIVONS NOTRE ACTION EN FAVEUR DES JEUNES PAR LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN SEPTEMBRE

La municipalité décide de donner la parole aux jeunes Perthois et Perthoises afin qu'ils s'impliquent dans la vie de la commune. **ÊTRE** conseiller municipal jeune c'est mettre en place des actions autour de l'environnement, du sport, de la solidarité. **Un bulletin d'inscription est joint au présent magazine**, les jeunes intéressés par le projet peuvent s'inscrire dès maintenant et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015.

La communauté de communes du Pays de Bière organise tous les ans des séjours enfants et ados, cette année les minis séjours auront lieu les semaines du 6 et du 13 juillet 2015, réservation par téléphone uniquement à partir du 2 juin, les séjours pour les élémentaires (à partir de 7 ans), du 17 juillet au 29 juillet 2015, le séjour ados du 17 au 30 juillet 2015, pré-inscription du 12 au 20 mai 2015 (la confirmation de la prise en compte de l'inscription sera effectuée à partir du 22 mai 2015). **Renseignement et réservation à la communauté de commune au 01 60 66 12 53 / secretariat@cc-paysdebiere.fr. Pour plus d'information consultez le guide ci-joint.**



## LES NAP RENTRÉE 2015

Pour encadrer les NAP à la prochaine rentrée la commune recrute des intervenants, dans différents domaines, disponibles le lundi, le mardi ou le jeudi soir de 15h45 à 16h45. Nous rappelons aux parents que les tableaux d'inscription aux NAP sont à déposer en mairie ou à renvoyer par mail sur [mairie.perthes77@wanadoo.fr](mailto:mairie.perthes77@wanadoo.fr) et pour une meilleure gestion des plannings de nos intervenants et de vos enfants **nous vous remercions de bien respecter le date limite d'inscription indiquée soit le 10 août 2015.**

Sophie Malmanche



# Une commission À VOTRE ÉCOUTE

NOTRE COMMISSION PERMET À TOUS DE S'EXPRIMER EN TENANT COMPTE DE L'AVIS DE NOS PARTENAIRES, DU BUDGET ET DE LA POPULATION.

La commission des travaux fonctionne depuis maintenant un an. Nous avons travaillé sur la réglementation, les remises aux normes et la sécurité.

## BIEN COMMUNIQUER AVEC VOUS EST AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Les projets sont multiples, nos interventions aussi. Nous avons mis en place une communication par divers canaux. Toutes les Perthoises et tous les Perthois qui le souhaitent peuvent participer avec nous. Notre commission est ouverte à la population dans des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous organisons des visites directement dans les quartiers. Nous allons à votre rencontre pour vous permettre d'être acteurs du fonctionnement de la vie du village. Vous pouvez nous contacter sur [mairie.perthes77@wanadoo.fr](mailto:mairie.perthes77@wanadoo.fr). Réaliser nos projets en respectant nos engagements financiers

Nous devons optimiser nos choix. Ainsi par exemple, nous avons obtenu du département suite à plusieurs réunions une intervention sur les RD 24 (Le Monceau, La Planche) et RD 50 qui prendra en charge les réparations ponctuelles et l'application d'un enduit superficiel d'usure ainsi que la totalité des travaux nécessaires au reprofilage de la chaussée et l'application d'un nouveau revêtement, ainsi que la signalisation horizontale.

## Les économies **D'ÉNERGIE** À RÉALISER dans **NOTRE VILLAGE**



Alain D'Azevedo  
Conseiller Municipal,  
délégué au SDESM

Cette année verra l'aboutissement de notre réflexion sur les économies d'énergie. Avec notamment la réduction des plages horaires de l'éclairage public, vraisemblablement de minuit à 5 heures du matin, permettrait une réduction des coûts de 40 %. Avant de prendre cette décision nous avons consulté d'autres communes ayant déjà adopté ce système ainsi que la gendarmerie. Ces derniers n'y semblent pas défavorables. L'obscurité serait en effet dissuasive pour les cambrioleurs. Dans le cadre de la disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité, le SDESM a constitué un groupe de commandes d'achat d'électricité et services associés afin de permettre aux acheteurs de se mettre en conformité avec la loi, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

## VERS plus de CIVISME

Le 14 avril dernier notre commune a bénéficié du ramassage des encombrants. Nous avons malheureusement eu à déplorer de nombreux dépôts de natures diverses non collectés car non conformes au règlement de la collecte encombrants. Nous vous rappelons que les dépôts sont autorisés dans un maximum de 1m<sup>3</sup> par passage et par foyer : literie, meubles, ferrailles, palettes, équipement de la maison. En cas de doute et pour tout renseignements nous vous invitons à contacter votre éco-ambassadeur à la communauté de communes du Pays de Bière.

**Communauté de communes du Pays de Bière : 01.60.66.12.53. - [secretariat@cc-paysdebiere.fr](mailto:secretariat@cc-paysdebiere.fr) - [www.cc-paysdebiere.fr](http://www.cc-paysdebiere.fr).**

**Aidez-nous** : je fais appel au civisme et au sens des responsabilités de chacun pour un village propre et fleuri merci de nous signaler tous dépôts sauvages, si possible en prenant des photos des véhicules concernés.



Sophie Malmanche

# Nos actions AU SERVICE DE TOUS

NOTRE RÔLE EST AUSSI D'ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEUR TRAVAIL ET DE RELAYER LES ACTIONS DE CEUX QUI ŒUVRENT AU SERVICE DES AUTRES.

## Épicerie SOLIDAIRE



FABIENNE JOUARD CONSEILLÈRE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE UNE IDÉE SIMPLE ET GRANDE.

Axe essentiel et démarche, LA FA MI SOL aide à un moment ponctuel de leur vie, des personnes en difficulté adressées par une assistante sociale. Un engagement : à chaque cas, une réponse appropriée. Outil de reconstruction qui respecte la dignité de chacun, chaque projet est individualisé et permet une réinsertion durable. Au-delà de l'écoute LA FA MI SOL propose une multitude de services d'accompagnement englobant toute une palette d'activités et ateliers : cuisine, coiffure, soutien français, Parents-Enfants, lecture. L'épicerie solidaire LA FA MI SOL. Un large choix de produits divers et variés sont vendus moyennant une participation financière de 10 à 20% du prix du marché. LA FA MI SOL a besoin de vous et organise une collecte alimentaire devant la boulangerie de Perthes **le samedi 20 juin 2015 de 10h à 17h**. LA FA MI SOL recherche également des produits d'hygiène et produits pour bébés.

**ÉPICERIE SOLIDAIRE : 98 avenue de Fontainebleau - 77310 Ponthierry. Horaires d'ouverture de l'épicerie : Mardi et jeudi après-midi et samedi matin. Contact : Mme Françoise Labbé, Tél. : 01.60.69.40.14./lafamisol77@gmail.com.**

## ACCOMPAGNER LES ENFANTS MALADES

L'association Aviation Sans Frontières aide les enfants malades à voyager afin de leur donner accès aux soins dans le pays d'accueil. Les convoyeurs sont souvent démunis face aux enfants qu'ils accompagnent. Vous le savez, un petit quelque chose arrange souvent bien les premiers contacts avec les enfants. **C'est pourquoi lors de la collecte pour LA FA MI SOL, nous mettrons à votre disposition un bac afin de recueillir peluches, jouets ou vêtements qui encombrant vos placards. Un grand merci pour eux.**

## ATELIERS DE PRÉVENTION DES CHUTES

Des ateliers animés par des professionnels pour vous aider à éviter les chutes et vous aider à vous redresser. à partir de septembre 2015, la communauté

de communes du Pays de Bière vous propose 11 séances de 1 ou 2h avec une éducatrice médico-sportive, une infirmière, une diététicienne et un ergothérapeute. Il vous sera demandé une participation, le reste du coût étant pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Bière. **Un certificat médical est obligatoire.** Parlez-en à votre médecin ! Nous vous invitons à participer à ces ateliers « prévention des chutes ». Ils vous donneront l'occasion de garder la forme, de gagner de la souplesse, d'échanger de bons conseils avec les membres du groupe et bien sûr de pouvoir continuer à pratiquer chez vous les exercices que vous aurez appris.

**Communauté de communes du Pays de Bière, tél. : 01.60.66.12.53  
secretariat@cc-paysdebiere.fr  
www.cc-paysdebiere.fr**

## Aide à L'EMPLOI

L'EMPLOI DES PERTHOIS RESTE UNE PRÉOCCUPATION DE VOS ÉLUS.

Pour rappel, Claire Gripon Lamotte et François Malmanche vous accompagnent dans votre recherche d'emploi si vous le désirez (constitution de Curriculum Vitae, lettre de motivation, réseaux internet, préparation d'entretien d'embauche, etc...). Plusieurs Perthois ont profité de leurs conseils. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 01.60.66.10.23 ou sur [mairie.perthes77@wanadoo.fr](mailto:mairie.perthes77@wanadoo.fr).

■ La société Chateauform' (organisation de séminaires) va ouvrir un nouveau site à Cély en Bière en fin de premier semestre et ils recrutent ; vous pouvez adresser vos candidatures par e-mail à l'adresse suivante : [lesberges@chateauform.com](mailto:lesberges@chateauform.com).





# Nos villages NE PEUVENT DEVENIR DES PARKINGS À CARAVANES

VIVRE EN CARAVANE NE JUSTIFIE PAS TOUT !



## SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE

Nous constatons depuis de nombreuses années dans nos villages l'installation sur des terres agricoles de campements sauvages. Installés en toute illégalité, outre les risques de pollution, ils défigurent notre environnement et développent certaines constructions en dehors des règles qui s'imposent à tous les Français. L'examen d'un certain nombre de ventes de terrains situés en zones non constructibles réalisées entre 2012 et 2014 ont permis de découvrir que celles-ci avaient pour objet leur transformation en espace de stockage et de stationnement.

L'ensemble des villages et des villes de notre région est touchée par ce phénomène et les collectivités locales sont

souvent peu soutenues par les autorités de l'État. Pourtant, il n'est pas question de continuer d'accepter des situations qui sont pour tous devenues insupportables. C'est pourquoi, nous avons décidé :

- d'engager systématiquement des poursuites judiciaires à l'égard des contrevenants;
- de saisir le préfet de Seine et Marne afin que la force publique soit mobilisée;
- d'engager avec l'ensemble des maires des communes de la Communauté du pays de Bière une action collective auprès des autorités.

## LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES DÉTOURNÉS

Ces démarches ne pourront porter leurs fruits qu'avec le soutien de tous. **Un registre est ouvert en Mairie regroupant les courriers**

**envoyés notamment au Préfet pour lui demander de faire appliquer la loi afin de préserver les espaces naturels et agricoles, qui rappelle que c'est un des objectifs majeurs défendu par l'État et le Conseil Régional dans le récent Schéma Directeur d'Île de France. Venez tous approuver le registre, tout le conseil municipal et moi-même vous remercions bien vivement de votre soutien.** Nous ne pouvons tolérer que les zones naturelles et agricoles soient détournées au profit de parkings à caravanes au mépris des règles de l'urbanisme. Perthois, Perthoises, votre soutien actif et solidaire sera un atout majeur à nos actions.

Votre Maire,  
Alain Chambron

## Intersection RD 637/RD 50

### CRÉATION D'UNE VOIE VERTE

La RD 50 entre le collège et la RD 637 nécessite d'être réhabilitée. Le Conseil Général, gestionnaire de la voie, envisage la réalisation de gros travaux de requalification qui permettront aussi de sécuriser la RD 50 et la traversée de la RD 637 en remplacement de la passerelle. Dans ce cadre il prévoit entre autre l'élargissement de la chaussée à 5,50 m, la réalisation d'un giratoire au carrefour de la RD 637/RD 50 et la réalisation d'une voie « douce » piétons-vélos entre les villages de Fleury et de Perthes. Un souterrain passant sous la RD 637 serait réalisé pour permettre aux cyclistes et aux piétons de traverser en toute sécurité. Préalablement à ces travaux, une enquête publique a été organisée du 16 mars au 18 avril. Cette enquête vise à obtenir une déclaration publique et emportera la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Perthes et de Fleury. Nous sommes dans l'attente du rapport du commissaire enquêteur.



Marie-Christine  
D'Azevedo  
5<sup>e</sup> adjointe

# Bougez à Perthes

## LE DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

Le rôle du comité des fêtes c'est aussi de favoriser l'accès à tous à la culture et au sport ; la commune met donc à disposition des associations des locaux et une aide logistique. La plupart des manifestations sont organisées grâce au concours actif des bénévoles. Leur aide est précieuse pour maintenir ou continuer à développer les animations en respectant l'enveloppe financière allouée au comité des fêtes.

Notre village connaît de grandes animations traditionnelles que nous avons eu à cœur de maintenir tant elles font partie de notre patrimoine communal. Nous y avons apporté des nouveautés que nous reconduirons cette année comme le feu de la Saint Jean, la retraite aux flambeaux par exemple.

Mais il ne faut pas oublier de venir apprécier les différentes initiatives portées par des Associations Perthoises ou venant des communes du Pays de Bière qui vous proposent des animations tout au long de l'année.

Ainsi, avec le soutien de la Municipalité, la commune de PERTHES a renoué avec le théâtre au mois de novembre en accueillant le Festival du Pays de Bière dans le cadre du Hérisson 77 pour LA CRIQUE, pièce jouée devant une centaine de spectateurs, ce qui est très honorable mais nous pouvons encore faire mieux !

LES FÊTES, LES ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES SONT ESSENTIELLES À LA VIE DU VILLAGE. MOMENTS CONVIVIAUX DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE ENTRE LES HABITANTS ELLES ENRICHISSENT ÉGALEMENT LE TISSU ASSOCIATIF ET CRÉENT UNE DYNAMIQUE.



### UN WEEK-END RICHE EN ÉVÈNEMENTS !

Le week-end du 14 et 15 mars fut riche en événements: Le 14 mars 2015, au gymnase du collège s'est tenu un GALA des Arts Martiaux, ce fut une rencontre de très haute qualité et un spectacle complet avec des démonstrations et des combats effectués par des membres de l'équipe de France de Judo et de nombreux champions du monde et olympiques des différentes disciplines. Merci à la très dynamique équipe du Judo Club des Pays de Bière présidée par Olivier Morel et à Serge Serfati pour la partie Karaté, Serge Serfati étant lui aussi un ancien champion du monde. Samedi 14 mars, l'après-midi et

dimanche 15 mars, la salle Raymonde Fache abritait l'exposition de magnifiques photos de la faune du massif de Fontainebleau réalisées par Monsieur DAGNEAU, par ailleurs auteur du très beau livre «La forêt bien être».

### DES MOMENTS DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGES

Certaines de nos associations très dynamiques vous proposent de sortir de chez vous et d'aller à la rencontre des autres. Nos aînés sont couramment invités à sortir avec le club des anciens ; visites, repas, danse, toujours dans la convivialité et la bonne humeur.





## Nos associations perthoises

Vous recherchez un cours de gym, danse, foot, tennis de table...

Vous pouvez contacter les présidents des différentes associations soit par courrier, messagerie ou par téléphone.

### Enfants

- Association de parents École Maternelle : **Maternelle Active**  
École maternelle, chemin de la Guinguère, 77930 Perthes - maternelle\_active@hotmail.fr  
Présidente **Laure COEULLIEZ**
- Association de parents École élémentaire : **Association des Tilleuls**  
École élémentaire, rue de Melun, 77930 Perthes - assoslestilleuls@live.fr  
Présidente **Valérie DROMIGNY**

### Sport, danses, musique et relaxation

- Tir à l'arc : **AS Archerie Perthoise**  
3, rue de la Planche, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.11.59  
Président **Georges BOURCIER**
- Pétanque : **As Perthes Pétanque**  
3, square Les Sablons, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.00.78  
Présidente **Corinne FRIAS**
- Tennis de table : **Club Perthois de Tennis de table**  
7, rue de Meuniers, 77930 Fleury-en-Bière - Tél. 01.64.38.04.03  
Président **René FEULVARCH**
- Football Club de Perthes : **FC Pays de Bière**  
5, square Les Sablons, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.04.29  
Président **Paulino De FARIA**
- Escrime Club de Perthes et Pays de Bière : **Escrime Club 77**  
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes  
Présidente **Sophie FREYERMUTH-MABIKA**
- Musique et danses folkloriques : **La Gâtinaise**  
51, rue du Docteur-Siffre, 77930 Perthes - idf-lagatinaise@wanadoo.fr - www.lagatinaise.com  
Présidente **Jacqueline MICALÉF**
- Sophrologie : **ARMONIA**  
Contact renseignements, tarifs et informations : **Philippe Souder**  
Tél. 06 72 01 53 06 - philippe.souder@gmail.com - www.sophrologue77.fr
- Judo : **Judo Club de Perthes**  
8 bis, rue de la Salle, 77930 Cély-en-Bière - judoclubdeperthes@yahoo.fr  
Président **Olivier MOREL**
- Karaté : **Club de Karaté de Boissise le Roi - Orgenoy**  
Contact : Tél. : 06 58 93 35 15 ou 06 58 44 67 04 - BKCODALPRA@yahoo.fr  
Président **Jean-Jacques DAL PRA**
- Djembe et danses africaines : **Les Tambourlingueurs**  
41, résidence Les Sablons, 77930 Perthes - fenjugu@yahoo.fr  
Président **Stéphane RODOT**
- Gym abdos-fessiers, step, danse modern'jazz, zumba : **Loisirs Perthois au Pays de Bière**  
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes - loisirsperthois@gmail.com  
Présidente **Sylvie TEMPLIER**
- Rock, Salsa, Salon : **Danses Perthes**  
Contact : Tél. 06.83.07.10.22 - danses.perthes77@hotmail.fr
- Fêtes communales et animations du village : **Perthes Animation**  
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes  
Présidente **Marie-Christine d'Azevedo**
- Chasse : **Société de chasse**  
20, chemin de la Guinguère, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.12.15  
Président **Michel MARY**

### Activités culturelles et manuelles

- Contes : **Brins d'histoire**  
16, chemin des Mariniers, 77930 Perthes - nathalie.perronnet@sfr.fr  
Présidente **Nathalie PERRONNET**
- Activités diverses : **Club de l'amitié**  
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes - mairie.perthes77@wanadoo.fr  
Présidente **Christiane HURTARD**
- Théâtre : **La Mascarade**  
8, rue de Saint-Germain, 77930 Perthes  
Président **Antoine CHAPELON**
- La Médiathèque  
Mairie de Perthes, Salle polyvalente, BP 60016, 77930 Perthes  
Tél. 01.60.66.13.65 (aux heures d'ouvertures)  
Présidente **Bernadette MERCIER**
- Dessin et peinture : **Loisirs Perthois au Pays de Bière, cours de Katy Rosa**  
Toutes techniques, initiés ou débutants  
Tél. 06.15.05.48.69 - kathy.rosa@orange.fr
- Ateliers culinaires : **Cocottes gourmandes**  
Tél. 06.08.25.38.29 - cocottesgourmandes@free.fr

### Autres

- **Anciens Combattants**  
25, rue du Batardeau, 77930 Perthes  
Président **Michel ROMAN**
- **Paroisse catholique de Perthes**  
1, rue du Presbytère, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.10.39  
Nous dépendons du pôle missionnaire de Fontainebleau : Tél. 01.64.22.25.50
- **Amicale des Sapeurs Pompiers**  
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes  
Tél. 01.60.66.14.57 - pompiers.perthes77@club-internet.fr  
Président **Didier GRANSART**

## EXPRESSION

des

## GROUPES



Groupe

### « Perthes 2014-2020, un engagement ! »

**U**n an déjà : qu'a fait l'équipe en place ?

Cela fait un an que la municipalité exerce ses fonctions, mais qu'en est-il des grands projets promis lors de la campagne ?

Comment ces derniers pourraient-ils voir le jour alors que les dotations de l'état se sont réduites comme peau de chagrin. L'équipe majoritaire envisage-t-elle de ponctionner lourdement les Perthois ?

Nul doute que les habitants verront, dès 2016, leurs impôts communaux augmenter en directe conséquence des options retenues par cette équipe.

La révision du PLU est-elle vraiment nécessaire si ce n'est pour satisfaire à la densification du bourg de Perthes, comme le souhaite le PNRGF ?

A contrario, il est indispensable de reconstruire la maternelle, faire revenir une épicerie et créer des places de stationnement pour la clientèle de nos commerçants mais avec quel financement ?

Il est peu probable que les Perthois acceptent de voir leurs impôts locaux augmenter plus que de raison.

D'autres solutions avaient été étudiées et prévues par l'ancienne municipalité, qui n'auraient pas entraîné de dérapages financiers démesurés, mais l'arrêt des projets a mis fin à tout espoir dans ce sens, sans compter les risques de dédommagements pour rupture de contrats.

Comme chacun pourra le constater, l'équipe en place a déjà commencé par augmenter le prix de l'eau (12 cts au M3 et compteur 5€, applicables dès 2015) alors que l'ancienne municipalité avait laissé le budget eau/assainissement très largement excédentaire !

Certes, des raisons nous ont été avancées lors du Conseil Municipal du 25 mars mais n'y avait-il vraiment pas de solution alternative ?

Quant au réaménagement coûteux de la circulation, aux dysfonctionnements qui en sont nés, à la suppression massive de places de stationnement, quelles solutions seront proposées ?

Nous attendons toujours avec impatience une mesure qui faciliterait la circulation dans le cœur du village et la création de stationnements.

Enfin, nous souhaitons davantage de concertation, d'intégration et de participation de notre groupe de quatre élus pourtant désireux du bien-être des villageois et de la qualité de vie à Perthes. Nos propositions, nos questions, qui sont l'écho des Perthois, ne devraient pourtant pas gêner l'équipe majoritaire sauf à refuser d'accepter d'autres points de vue.

Perthoises, Perthois nous restons à votre écoute pour porter vos remarques en conseil municipal et lors des commissions et préparer l'avenir du village.

Votre avis est important et nous le relayerons !

Patrick Desforges, Valérie Coront Ducluzeau, Fabian Tavernier ■

# LA VIE DU VILLAGE

## ce qui se passe

Théâtre

### LA CRIQUE

Le 29 novembre 2014 Perthes accueillait la pièce de théâtre la Crique.

Le public a été conquis par cette pièce à la fois sombre, satirique et drôle. Plus de quatre-vingts personnes étaient présentes pour ce retour du théâtre dans le village.



Inauguration

### PLACE ROGER MULLOT

Nous avons inauguré, la place Roger Mullof, le 29 novembre 2014.

Conseiller municipal de 1953 à 1956 puis maire de 1959 à 1977, il s'est investi durant 25 années dans la vie municipale.

Grâce à son action, son dévouement et sa détermination, il aura marqué l'histoire de notre commune par la construction du square Les Sablons, de la résidence Les Sablons et de la première école maternelle.

Docteur en pharmacie, il créa à son retour de guerre en 1947, la première pharmacie de Perthes. En reconnaissance, la Résidence, qui a été créée par sa volonté, portera son nom. **Les rues et les places doivent graver la mémoire de Perthes-en-Gâtinais pour l'avenir de nos enfants.**



École

### MAIS À QUOI ÇA SERT UN MAIRE ?

Le 9 février 2015 les enfants de la classe de CE2 sont venus avec Mme Dromigny, leur institutrice (également directrice de l'école élémentaire) en visite à la mairie. Ils ont pu rencontrer Alain Chambron et lui poser des questions diverses et variées parfois amusantes telles que : à quoi que ça sert un maire ? Êtes-vous marié ? Est-ce qu'être maire est stressant et difficile ? Comment choisit-on le maire ?... Un moment agréable, avec des enfants qui l'ont été tout autant.



École

### ÉDUCATION CIVIQUE

Le 13 février 2015, 140 élèves des écoles maternelle et élémentaire ont été invités à un moment important : le pavoisement de l'école élémentaire. Alain Chambron, a rappelé, dans un langage simple, accessible aux enfants, ce que sont les symboles de la République. Le drapeau, la devise Liberté Égalité Fraternité, Marianne, la Marseillaise. Il a ensuite remis un drapeau à chaque enfants.



Exposition

### LE TEMPS DU BONHEUR À PERTHES

Les 14 et 15 mars 2015, Yannick Dagneau, photographe animalier et auteur de l'ouvrage «La Forêt bien être», a exposé de magnifiques photos de la faune du massif de Fontainebleau. Nous le remercions pour cette belle exposition, nous remercions également Claudine Berger pour la lecture du poème intitulé «La Forêt» de son époux Aimé Avarre. Et pour le rappel de cette citation de Victor Hugo « Il est triste de penser que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas ».



Hommage

### NOUS ÉTIIONS TOUS CHARLIE

Face à la violence des événements survenus les 7, 8, et 9 janvier 2015 à la rédaction de Charlie Hebdo et à Montrouge, Alain Chambron, a décidé de rendre hommage aux 17 victimes des attentats le vendredi 9 janvier 2015.

Nous avons tous été touchés par ces attaques inqualifiables. Une minute de silence avait été observée le jeudi 8 janvier 2015 à 12 h devant le monument aux morts ainsi que dans les écoles.

JE SUIS CHARLIE



Sport

### LES EXTRAORDINAIRES

**Des médaillés olympiques et des champions du monde en démonstrations à Perthes-en-Gâtinais. Samedi 14 mars 2015 c'est au gymnase du collège qu'il fallait être !** Onze champions judokas et karatekas ont animés deux heures de spectacle inoubliable devant plus de trois cents spectateurs attentifs aux démonstrations. Des prestations bien huilées grâce aux deux chefs d'orchestres de l'évènement, Serge Serfati 7<sup>ème</sup> dan de karaté, champion du monde, expert à la Fédération Française de Karaté et Disciplines associées et bien connu du monde des arts martiaux accompagné du président du club de judo local Olivier Morel. Sur les musiques d'ambiance du cd *Kage musha*, composé par Serge Serfati, les démonstrations spectaculaires alliant beauté du geste et efficacité des techniques de combat se sont enchaînées devant des spectateurs conquis. De jeunes judokas et karatékas ont été invités par les champions à échanger des techniques devant le public. Un moment magique pour ces futures étoiles. «Quelle joie de voir autant de champions dans notre ville ! Toute la famille a été fière de voir notre fils partager un combat avec un grand champion. Après le spectacle les champions ce sont joints à nous en toute simplicité pour le pot de l'amitié». Les élus présents ont été satisfaits de l'enthousiasme des habitants de Perthes et des communes voisines ainsi que de la qualité de l'organisation qui n'aurait pu se faire sans le soutien du Député Jean-Claude Mignon, Mme Chantal Le Bret, Présidente de la Communauté de Communes et le Maire de la commune Alain Chambron. Il a d'ailleurs annoncé pour la rentrée la création d'une section karaté présidée par Serge Serfati afin de dynamiser l'offre de pratique sportive citoyenne autour de l'enseignement et de la philosophie des arts martiaux. La municipalité de Perthes souhaite faire de cette manifestation un évènement annuel.

### CARNAVAL DES ÉCOLES

le 3 mars 2015



Association

### CONTES ET RACONTAGES DE LORRAINE

**Dimanche 12 avril 2015, l'association la Gâtinaise avait invité Les Trouvères du Tillet. Un petit groupe de jeunes lorrains, composé d'adolescents**

**danseurs et musiciens et de jeunes enfant.** Les enfants de l'école ont été captivés par les histoires d'Ondine, de la sorcière aux sabots, du porteur de borne, de la Madeleine, du dragon Graouilly...

Exposition

### LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

**Mercredi 15 avril 2015, l'association des anciens combattants présidée par Michel Roman nous a offert une magnifique exposition sur l'équipement des militaires français, américains et anglais utilisé lors de la Libération de la France en 1945.**

Organisée par des passionnés dont Michel Dupuis (Président de la garde d'honneur des Spahis) l'exposition était pour tous l'occasion de découvrir l'armement, les chars (en maquette), les uniformes de terrain ou d'apparat, les archives sur Perthes (prêtées ou données par des Perthois) et de rencontrer des collectionneurs intarissables sur leur sujet. Nous les remercions pour l'accueil réservé aux 250 élèves de l'école élémentaire et du collège.



Le gospel ou la spiritualité exprimée en musique.

**Allan Tate et les Young Voices, Olivier et Jean-Baptiste Franc, Gilbert Leroux ont donné à Perthes un magnifique concert**

Vendredi 17 avril 2015

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

16 décembre 2014  
09 novembre 2014

**Julyan PEREIRA**  
**Ilyana SANNA**

### Décès

29 novembre 2014  
27 novembre 2014  
18 décembre 2014  
13 janvier 2015  
29 janvier 2015  
11 février 2015  
1<sup>er</sup> mars 2015

**Jean-Louis SMIRR** époux de **Marie-Claude STOECKLIN**  
**Jacqueline PIEL** divorcée de **Jacques CORDON**  
**René MARY** veuf de **Yvonne MÉNAGER**  
**Fernand FRÉARD** époux de **Agnès HOUDUSSE**  
**Zenon SKAPSKI** époux de **Anna SKAPSKA**  
**Jeannine MARSAULT** veuve de **Pierre DESSIENNE**  
**Huguette JULLEMIER** veuve de **René DE PARMENTIER**



# Manifestations

## à venir

### Perthes-en-Gâtinais Samedi 9 mai

2015

Courses enfants  
17 h 30

Course adultes  
19 h 00



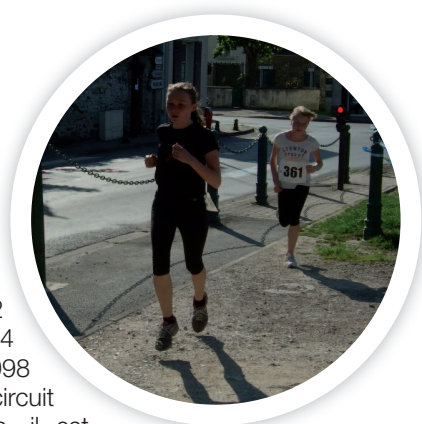
15 km

Course inscrite  
au Challenge B77

### Course LA NOCTURNE PERTHOISE

INSCRIVEZ-VOUS VITE À  
LA CÉLÈBRE COURSE  
PÉDESTRE..

15 km pour la boucle adulte  
et un départ à 19h, 1,2 km  
pour les enfants nés en 2002  
et après, départ à 17h30, 2,4  
km pour les enfants né de 1998  
à 2001, départ à 18h. Le circuit  
présente quelques dénivelés, il est  
entièrement balisé et partiellement interdit  
à la circulation. Un ravitaillement est prévu tous les 5 km et  
à l'arrivée. Retrait des dossards de 16h à 18h. Pendant la  
course des animations sont prévues sur la place devant la  
boulangerie.



Une nouveauté cette  
année : il est possible  
de s'inscrire en ligne  
sur [www.klikego.com](http://www.klikego.com)  
ou en flashant le code  
ci-contre avec votre  
smartphone, tablette  
ou android.



La BOUM des collégiens  
le 12 juin 2015

Fête du village  
Les 19, 20 et 21 juin 2015

Remise des récompenses  
aux bacheliers le 10 juillet 2015





Écoles

## ÇA BOUGE À L'ÉCOLE

L'école a participé, cette année encore, au Téléthon. Une première vente de boissons, gâteaux et objets s'est déroulée à 15h45, à la sortie de l'école et la deuxième vente à 16h30 pour les enfants restant aux « Temps d'Activités Périscolaires ». Grâce à votre générosité, elles ont récolté 512 euros au profit du Téléthon. Un très grand merci et à l'année prochaine.

**De nombreux projets sont travaillés en commun entre les 2 écoles et touchent les domaines d'apprentissages suivants :**

- **Sciences** avec des portes ouvertes en fin d'année ;
- **Maîtrise de la langue française** à travers la lecture d'albums des grands vers les plus jeunes ;
- **Éducation physique et sportive** avec l'activité « escrime » notamment (démonstrations lors du spectacle de fin d'année) et le cross du Pays de Bière qui a lieu en mai à Saint Sauveur et touchent 600 élèves ;
- **Vivre ensemble** : devenir élève et citoyen à travers son parcours scolaire.

De nombreuses liaisons entre les deux écoles s'ajoutent à ces nombreux projets et d'autres sont encore à l'étude.

Les directrices Mme Dromigny et Mme Freyermuth-Mabika remercient vivement la boulangerie de Perthes qui s'associe volontiers à certains de leurs projets.



## FJA Tour FESTIVAL DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La commune de Perthes en Gâtinais a décidé de s'associer au FJA Tour, pour fêter le dernier jour d'école ! Le FJA Tour est un nouvel événement national qui a comme objectif de vous servir le savoir-faire français «au sens large» sur un plateau. Nos entreprises vous feront découvrir leurs activités et leur histoire, le tout agrémenté de nombreuses animations. Vendredi 3 juillet 2015 de 10h à minuit, venez retrouver toutes les initiatives positives de notre région et de notre pays au cours d'une journée ludique, festive et généreuse. Entrée gratuite

ASSOCIATION

## LA GÂTINAISE, UN RENOUVEAU...

Le groupe folklorique a travaillé avec le vidéoclub de Bois le Roi pour le spectacle réalisé par Marc Girault: « Autrefois le Pays de Seine ». Après le succès de ce spectacle plusieurs membres du vidéoclub ont décidé de rejoindre La Gâtinaise pour continuer à danser, découvrir le folklore de notre province et préparer ainsi d'autres spectacles. **Les personnes désireuses de se joindre au groupe peuvent prendre contact auprès de Jacqueline Micalaf au 01.60.66.14. 53 ou idf-lagatinaise@wanadoo.fr, les répétitions sont en principe le vendredi soir à 20h30 à la salle Fache selon un calendrier établi, téléphoner avant pour confirmation.**



**Le CONCERT des artisans**  
du Pays de Bière le 19 septembre  
avec les **SPUNYBOY**, **ATEF**  
et **LOUIS BERTIGNAC**.

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

vous propose :

**Un voyage dans les Îles Anglo Normandes**  
**Bréville - Granville - Jersey - Chausey**  
**Du 8 au 11 septembre 2015**

● **Mardi 8 septembre Perthes - Bréville sur Mer**  
Déjeuner au restaurant à Bréville sur Mer.  
Visite guidée de Granville : sa vieille ville, son port de plaisance, son port de pêche... suivie d'un temps libre. Arrivée à l'hôtel des Bains\*\*\*, dîner au restaurant du casino.

● **Mercredi 9 septembre : Ile de Chausey**  
À bord d'une vedette, vous partirez vers l'archipel de Chausey. Chausey est hors du temps, ici pas de voiture, la nature y est généreuse et sauvage  
Déjeuner sur le bateau sous forme de plateau repas froid. Tour commenté en bateau des îles et îlots de l'archipel de Chausey. En milieu d'après-midi, nouvelle escale sur la grande île. Retour en navette à Granville. Dîner au restaurant du Casino et nuit à l'hôtel.

● **Jeudi 10 septembre : Ile de Jersey**  
Journée découverte à Jersey : après une traversée d'une heure environ, votre guide conducteur vous accueillera à St Hélier. Temps libre avant de déjeuner dans un restaurant de l'île. Puis, tour de l'île commenté par votre conducteur guide : le phare de Corbière, la grève de Lecq, Bonne nuit Bay, Rozel Bay... Vous apprécierez la beauté du petit port de Gorey.

● **Vendredi 11 septembre : Cidrerie et retour.**  
Visite guidée de la Ferme de l'Hermitière et de son écomusée à St Jean des Champs, suivie d'une dégustation. Accès libre possible aux vergers. Déjeuner «Cochon Grillé» à « l'Auberge du Mesnil Rogues » Route de retour vers Perthes. Arrêt libre en cours de route.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE VOYAGE  
CONTACTEZ BERNARD OU CHRISTIANE HURTARD  
AU 01 60 66 14 74 OU AU 06 81 31 50 87



# LE TISSU économique

## UN MARCHÉ DE PLEIN AIR LE VENDREDI MATIN À PERTHES

Nous avons inauguré notre premier marché de plein air le vendredi 17 avril. Le marché se tiendra désormais tous les vendredis matins à partir de 8h. Un artisan fleuriste, Vert'Tiges, a rejoint le poissonnier et le traiteur italien, Virginie Hazan, viendra les 2ème et 3ème vendredis de chaque mois, elle crée un grand choix de bouquets ou réalise depuis son atelier à domicile des créations sur mesure en fleurs éphémères ou intemporelles. Tél. 06.16.81.65.04./virginie-hazan@hotmail.com/http://virginiehasan.wix.com/vert-tiges. Votre volailler sera présent le premier vendredi de chaque mois. Un maraîcher et un fromager sont également présents, un maraîcher bio proposera ses produits à partir du mois de mai. Afin de faciliter l'accès au marché le vendredi matin un parking est ouvert devant la mairie.



## UN BŒUF TENDRE ET SAVOUREUX

Le label rouge qu'est ce que c'est ? Votre boucher vous propose une viande de boeuf Limousin Label rouge issue de veaux élevés sous la mère, de façon traditionnelle. Après la période de sevrage les animaux sont nourris avec une alternance prairie et étable selon les saisons, ils grandissent de manière naturelle sans hormones ni anabolisants. Ils sont ensuite abattus selon un cahier des charges très strict afin de préserver la qualité du produit final : une viande haut de gamme, peu grasse, tendre et savoureuse. Votre boucher sait préparer et découper cette viande de qualité. Il vous guidera dans votre choix et saura vous conseiller pour choisir et préparer la viande que vous servirez à votre table. Située au cœur du village la boucherie de l'Église est ouverte de 8h à 12h30 et de 16h à 19h, de 8h à 13h le dimanche, fermé le lundi toute la journée, le mercredi et le dimanche après-midi. 4, rue de l'Église, Perthes. Tél. : 01.60.66.10.67.



## UNE HISTOIRE DE CHOCOLAT

par Cyril Lelong, *voire boulanger*

Le chocolat provient d'une plante appelée «cacaoyer» qui pousse en zone tropicale (Afrique, Asie et Amérique du Sud). Le cacaoyer mesure de 4 à 8 m. Un arbre contient des fruits, appelés cabosses (fruits de 200 à 800 g.), contenant entre 30 à 50 fèves. Une fois mures les fèves sont entassées dans des caisses et recouvertes de feuilles, c'est l'étape de la fermentation, puis les fèves sont séchées au soleil pendant plusieurs jours. C'est ensuite l'étape de la torréfaction. Les fèves sont chauffées à 150°C. Elles sont ensuite broyées et concassées puis moulues entre plusieurs cylindres, on obtient une pâte appelée masse, c'est la matière première principale du chocolat, pressée cette pâte libère sa matière grasse le beurre de cacao. La pâte, le beurre de cacao et le sucre sont mélangés dans un malaxeur (en proportion variable selon le chocolat que l'on veut obtenir). Le tout est à nouveau broyé pour rendre le chocolat de plus en plus fin. Ensuite c'est malaxé de longues heures, c'est le conchage. La dernière étape est réalisée par les chocolatiers et les pâtisseries. C'est le trempage ou mise au point. Elle consiste à faire fondre et chauffer le chocolat (noir à 50°C, lait à 45°C, blanc à 40°C), le refroidir ensuite à 26/27°C et le chauffer à nouveau (noir à 31/32°C, lait à 29/30°C, blanc à 28/29°C) à cette température le chocolat peut-être utilisé pour réaliser des bonbons ou des moulages de Pâques. Le Chocolat noir utilisé à la boulangerie de Perthes est à 100 % pur beurre de cacao.

### Recette de mousse au chocolat

pour 8 personnes, il faut :

500 g de chocolat noir 60 à 65 % de cacao ❖ 5 jaunes d'œufs  
❖ 10 blancs d'œufs ❖ 100 g de sucre ❖ 250 g de beurre

Faire fondre le chocolat, puis y mettre le beurre en morceaux. Une fois fondu y incorporer les jaunes d'œufs. Dans un autre récipient battre les blancs d'œufs avec le sucre, une fois les blancs montés mélanger le tout, doucement. Laisser refroidir une heure, puis déguster.

**N'hésitez pas à demander conseil à votre boulanger ! Du mardi au samedi de 6h45 à 13h30 et de 15h à 19h45 ainsi que le dimanche de 6h45 à 13h30. Fermé le lundi toute la journée. 2, rue de Melun, Perthes. Tél. : 01.64.38.16.79.**



## STOP AUX BRUITS !

RAPPEL de l'article 2 de l'arrêté n°169 portant sur la réglementation de l'usage des tondeuses et engins bruyants. Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués entre :



De 7h00 à 20h00 les jours ouvrés

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## VOUS LES AVEZ PEUT-ÊTRE DÉJÀ VUS ?

10 Gendarmes du poste

à cheval d'Achères-la-

Forêt assurent une prévention cambriolage par les chemins et rues de traverse sur les propriétés de nos villages et veillent

sur nous. **Merci de vos visites, venez le plus souvent possible.**



## ESPACE SANTÉ

### QU'EST CE QUE LA NATUROPATHIE ?

#### VOTRE PHARMACIEN VOUS CONSEILLE :

Depuis des millénaires, l'être humain puise dans la nature les principes actifs lui permettant de se soigner. La naturopathie aide la personne à rétablir un équilibre de santé à l'aide de méthodes naturelles, mieux tolérées par l'organisme : phytothérapie, gemmothérapie (bourgeons de plantes), produits de la ruche, de la mer, aromathérapie, elixirs de fleurs, oligéléments, argile...

● **Emmanuelle Aubert est naturopathe iridologue au 28, rue de Fleury - 77 930 à Cély-en-Bière, elle reçoit sur rendez-vous, Tél. 06 78 70 41 89 / emmanuelleaubert3@gmail.com**

● **De nombreux produits utilisés en naturopathie sont disponibles en pharmacie.**

M. Medromi, Docteur en pharmacie

Pharmacie Medromi, 11, rue de Melun, 77930 Perthes  
Tél. : 01.60.66.10.11.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 45.  
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

## HABITER UNE COMMUNE DU PARC NATUREL DU GÂTINAIS FRANÇAIS EN 2015 - 1<sup>ère</sup> partie

### LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX SONT CRÉÉS POUR PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR DE GRANDS ESPACES RURAUX HABITÉS.



Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et paysager.

Les Parcs naturels régionaux s'inscrivent dans le développement durable et mettent en œuvre des actions en lien avec les 5 missions définies par décret, adaptées au territoire :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- L'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement ;
- Le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; les Parcs soutiennent les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;
- L'accueil, l'éducation et l'information du public. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux ;
- L'expérimentation et la recherche. Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Les Parcs naturels régionaux sont particuliers dans la gestion de leurs territoires, qui est basée sur 3 axes :

- L'efficacité territoriale : une charte pour 12 ans, renouvelable ;
- Une compétence partagée entre l'État et les régions ;
- La volonté de convaincre plutôt que contraindre ;

La Charte du Parc est tout particulièrement mise en œuvre par les communes et EPCI à travers leurs documents d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme, cartes communales), des réglementations de boisement, des arrêtés municipaux, mais aussi leurs choix d'aménagement et de développement.

Par ailleurs, la publicité étant interdite sur les territoires de Parc (excepté RLP), les Parcs accompagnent les communes dans la mise en œuvre de la réglementation de la publicité, ainsi que la circulation des véhicules motorisés dans leurs espaces naturels, en application des dispositions de la Charte (cf. Code de l'Environnement).

Rédactrices de l'article :

Emmanuelle Guilmault, directrice du Parc Naturel du Gâtinais Français & Fabienne Cotté, responsable du Pôle Educ'info-Culture Parc Naturel du Gâtinais Français ■

### RÉFÉRENT VERGER

Afin de mieux connaître le patrimoine fruitier de notre région le Parc Naturel du Gâtinais a constitué une équipe de référents chargés de réaliser l'inventaire des vergers et de connaître notamment les variétés qui les composent. À terme le Parc Naturel du Gâtinais souhaite proposer aux pépiniéristes locaux une liste de variétés du Gâtinais. Si vous souhaitez transmettre des informations contactez **Thierry Longepied, notre référent perthois au 06.77.63.44.70.**

# AGENDA

**8 mai**

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945  
Place de la Libération

**9 mai**

NOCTURNE PERTHOISE  
COURSE PÉDESTRE  
Place de la mairie

**12 juin**

BOUM DES COLLÉGIENS  
Salle Fache

**19-20-21 juin**

FÊTE DU VILLAGE  
Place de la mairie

**3 juillet**

FESTIVAL DES ACTEURS ÉCONOMIQUES - LE FJA TOUR  
Place de la Mairie

**10 juillet**

REMISE DES RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS  
Mairie

VOUS ÊTES  
UN **PROFESSIONNEL** ?  
VOUS SOUHAITEZ  
**PRÉSENTER**  
**VOTRE ACTIVITÉ,**  
VOUS **RECRUTEZ** ?  
POUR BÉNÉFICIER  
D'UNE ANNONCE  
DANS « NOTRE VILLAGE »  
CONTACTEZ LA MAIRIE  
AU 01.60.66.10.23  
OU SUR  
mairie.perthes77@wanadoo.fr

## PERTHES ANIMATION

qui assure la presque totalité des animations de la commune a besoin de bénévoles pour assurer la bonne organisation et le parfait déroulement des évènements, vous pouvez nous rejoindre pour un moment de convivialité au service de la commune. Pour cela faites vous connaître auprès de la mairie, à l'attention de Perthes Animation.

### ■ ABELIA SERVICE Travaux de jardinage et espaces verts

David et France PESTAT - 35, rue de Melun - Tél. : 01 64 98 65 26

### ■ AB PHOTOS-RETOUCHES Amélioration et retouches photos

Antoine BANCHEREAU - Chemin de la Poulette - Tél. : 06 73 41 49 30 - Fax : 01 60 66 16 28 - toinouant@wanadoo.fr

### ■ ADALLIE Agence immobilière

M. et Mme BAILLAU-VEILLARD - 1, rue de Milly - Tél. : 01 64 09 83 22 - perthes@adallie.fr

### ■ ANIMO HAPPY Services pour animaux

Laure BRUNEL-AUBARD - 74 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 02 31 / 06 15 45 84 30

### ■ ATELIER DU MONCEAU Tapisserie d'ameublement, rideaux

Lisiane COULON - 8, rue des Grouettes - Le Monceau - Tél. : 01 60 66 04 35

### ■ ATELIER LUC FORNARELLI Graphiste

Luc FORNARELLI - 8, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 02 74 - Fax : 01 60 66 05 21 - atelier@fornarelli.fr

### ■ BERTIN THIERRY Peinture, décoration

Thierry BERTIN - 10, rue de Melun - Tél. : 01 64 38 09 69 / 06 18 49 95 09

### ■ BRI (Société) Bâtiment Rénovation Isolation

Manuel DOS SANTOS - 41, rue des Grouettes - Le Monceau - Tél. : 01 60 66 08 27

### ■ BOUCHERIE DE L'ÉGLISE Boucher, charcutier, traiteur

José DA SILVA - 4, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 67

### ■ BOULANGERIE Boulangerie, pâtisserie

Cristelle et Cyril LELONG - 2, rue de Melun - Tél. : 01 64 38 16 79

### ■ CENTRE FRANCO ANGLAIS Enseignement formation anglais

Philippe BOUCHE - 19 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 05 25 / 06 07 23 94 19 - centre-franco-anglais@wanadoo.fr

### ■ COMPAGNIE EUROPÉENNE MAINTENANCE THERMIQUE (CEMT) Chauffage, climatisation

Patrick BÉNAUD - 21, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 25 43 - Fax : 01 60 66 25 48 - cemt@cemt.fr

### ■ CONSEIL PRINT Imprimeur

Étienne FRAGANO - 5, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 06 60 57 45 44 - efragano@free.fr

### ■ COULEURS CAFÉ (SARL) Peintre en bâtiment

Laurent MAILLET - 3, rue du Grand-Moulin - Tél. : 01 60 66 17 36

### ■ DE ANDRADE Piscines

Joao DE ANDRADE - 39, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 19 83 - Fax : 01 60 66 00 18

### ■ ESPACE JARDINS Paysagiste

Christophe GILLET - 41, rue de Melun - Tél. : 01 60 34 37 37 - contact@espacejardins.fr

### ■ KAP TIFF Salon de coiffure

Véronique Morel - 5, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 63

### ■ FERRO INGENIERIE Ingénierie, bureau d'étude, bâtiment

Marc FERRO - 25, rue de la Fosse-aux-Moines - Tél. : 01 64 38 35 89 - Fax : 01 60 66 14 28

### ■ FONCIA Agence immobilière

2, rue de Milly - Tél. : 01 64 38 03 03

### ■ FREARD ESPACES VERTS Jardinier, paysagiste

Philippe FREARD - 3, rue d'Ételles - Tél. : 01 60 66 03 04 - Fax : 01 60 66 07 90 - philippe.freard@wanadoo.fr

### ■ GÎTES DE FRANCE Pour 4 personnes

51, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 39 60 39 - www.gites-de-france.com

### ■ GRANSART (Et) Plomberie, chauffage, ramonage

Didier GRANSART - 18, rue Georges-Bouet - Tél. : 01 60 66 14 57

### ■ ISIS MÉDICAL Traitement des problèmes respiratoires à domicile

Olivier François - 1, rue d'Ételles - Tél. : 01 64 81 23 10

### ■ JLC SERVICES Plomberie, chauffage, ramonage, pompe à chaleur

Jean-Luc CRIMIÉRIER - 31, rue de Saint-Germain - Tél. : 01 60 66 08 97 / 06 83 08 33 39 - Fax : 09 50 67 23 30 - contact@jlc-services.com

### ■ LA POSTE Courrier, La banque postale

20, rue de Milly - Tél. : 3631 - Tél. Conseiller financier : 01 64 81 21 72

### ■ LA RUEE VERS L'ART Fabrication d'objets d'art artisanaux

Pascale RICHARD - 4, rue d'Orgenoy - Tél. : 01 60 66 08 18 - Fax : 01 60 66 08 19 - la-ruee-vers-l-art@wanadoo.fr

### ■ LE BON COIN Bar, brasserie, tabac

Nicole KOCZWARA - 1, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 10 44

### ■ LES BOIS DU GÂTINAIS Bois de chauffage, négociant en bois, élagage, travaux forestiers

Rodolphe WALLEZ - 4 ter, rue de Fleury - Tél./Fax : 01 60 66 05 74

### ■ MAISSE PASCAL Électricien

Pascal MAISSE - 2, chemin de Monceau - Tél. : 01 64 38 60 69 - 06 10 34 20 96

### ■ OFFICE BUREAUTIQUE Copier, imprimer, scanner, faxer

Patrick ROY - 17, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 19 04 - contact@officebureautique.fr

### ■ OFFICE NOTARIAL SCP MAURICE & RANDOT Notaires associés

15, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 10 09 - Fax : 01 60 66 12 40

### ■ POINT P Vente de matériaux de construction

Thierry BERTHIER - 58, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 04 39 - Fax : 01 60 66 02 20

### ■ RELAIS DE PERTHES (Agent Renault) Garage

José MARTINS - 2, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 10 12 - Fax : 01 60 66 06 05

### ■ SARL BAT Rénovation, couverture, isolation, terrasse, carrelage

Joao MONTEIRO & Antonio MESQUITA - 11 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 04 30 / 06 87 89 03 30

### ■ SERRURERIE-FERRONNERIE MARY Serrurerie, ferronnerie, dépannage

Jean-Pascal MARY - 15, chemin de la Meurienne - Tél. : 06 50 30 12 36

### ■ VALFRANCE Libre service agricole, réseau GamVert, jardinerie et alimentation animale (Silo)

LAGANE et ROI - Rue de Melun

### SANTÉ

■ **PHARMACIE** Aziz MEDROMI - 11, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 10 11 - Fax : 01 60 66 18 12

■ **Émilie COUDERC Médecin généraliste** 36 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 00 17

■ **Bruno DOGNON Médecin généraliste** 8, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 61

■ **Valérie ROUVET Médecin généraliste** 36 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 00 33

■ **Anny BADRE Kinésithérapeute** 5, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 03 07

■ **Sabine DELAVAL Kinésithérapeute** 5, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 03 07

■ **Emmanuelle GILLET Ostéopathe** 41, rue de Melun - Tél. : 01 75 18 28 62

■ **Christien PILLET Dentiste** 9, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 18 98 - 09 75 54 70 47

■ **Nolwenn IBRELISLE Réflexologie plantaire** 4 rue Georges Bouet - Tél. : 06 13 15 53 13 - n.ibrelisle@gmail.com

### TAXIS

■ **TAXIS CANAVY (SARL)** 38 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 04 88 / 06 80 42 69 61 - taxis.canavy@wanadoo.fr